

Aux portes de Lyon et de l'Ouest lyonnais, la Ville de Tassin la Demi-Lune compte plus de 250 agents pour un budget annuel de 23M€, au service d'une population en constante augmentation de 24.000 habitants. Ecoles, crèches, stades et gymnases, parcs et jardins, tissu associatif, labels « ville fleurie », « ville amie des aînées », « ville où il fait bon vivre », « ville active et sportive », et ville « Terre de Jeux 2024 », toute l'action municipale est dédiée à la qualité du cadre de vie des habitants et à l'amélioration continue de son activité économique, dont la particularité de son pôle de 300 commerces de proximité. Rejoignez une équipe motivée et déterminée à donner du sens à la proximité et l'engagement public.

FICHE DE POSTE :		
Direction :	Intitulé du poste AGENT DE SURVEILLANCE DES ECOLES H/F	Date d'élaboration ou de mise à jour : 15/07/2021
Service : Police Municipale		Cadre d'emplois :

Missions :

La Ville de Tassin la Demi-Lune recrute des Agents de Surveillance pour les écoles Leclerc, d'Alai, et Saint Joseph.

L'Agent de Surveillance des Ecoles sécurise la traversée des passages piétons aux horaires d'entrées et de sorties des écoles de la Ville.

Activités :

Placé sous l'autorité de la cheffe de Police municipale, vous assurer la sécurité des enfants, de leurs parents et des passants qui empruntent les passages piétons proches des établissements scolaires.

Vous accompagnez la traversée des personnes et établissez une relation de proximité avec la population.

Vous effectuez des missions de prévention et d'accompagnement des personnes aux abords des écoles.

Vous informez le service de Police Municipale en cas de problème.

Vous pouvez participer exceptionnellement aux manifestations de la Ville.

Compétences requises.

Connaissance des règles de sécurité imposées par le code de la route.

Grande disponibilité.

Sens du service public.

Qualités relationnelles et pédagogie.

Diplomatie et discrétion.

Capacité d'anticipation et à gérer une situation d'urgence.

Conditions d'exercice

Horaires: Horaires fixes (planning en fonction des écoles) : 8h10-8h40 / 11h20-11h50 / 13h10-13h40 / 16h20-16h50

Particularités (contraintes/difficultés ou autres...) :

Disponibilité sur 4 périodes de la journée.

Renseignement auprès de la Cheffe de Police Municipale Madame JAUFFRET au 04-72-59-22-22